



**SPA  
MANAGER**

CERTIFICAT DE QUALIFICATION  
PROFESSIONNELLE

ENREGISTRÉ AU RNCP



Un **CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)** est un titre certifiant les qualifications professionnelles dans un secteur d'activité qui répond aux attentes et aux besoins de la filière et permet également une évolution professionnelle. Les CQP sont créés et délivrés par la Commission Nationale Paritaire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE-FP) instituée par le Ministère du Travail. Le CQP est inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).



## Rythme

- > 352 heures de formation
- > Formation en rythme alterné :  
11 mois de novembre à octobre  
passage de l'examen en octobre  
possibilité de contrat de professionnalisation de 12 mois

## Conditions d'admission

- > Titulaires d'un niveau 5 minimum en esthétique
- > Titulaire d'un CQP Spa Praticien
- > Titulaire d'un BTS hors filiaire + CAP esthétique + 56 h de module en soins corps
- > Dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) le candidat doit justifier d'un minimum de 1 an d'expérience professionnelle en qualité de Responsable de SPA et praticien (ou équivalent temps plein).

## Programme

- > **Bloc 1 :**  
Gérer la satisfaction clientèle
- > **Bloc 2 :**  
Assurer la gestion administrative et commerciale du SPA
- > **Bloc 3 :**  
Organiser et superviser l'activité de l'équipe du spa

## Financement

- > Tarifs sur demande
- > Formation initiale : financement par le stagiaire lui-même.
- > Formation continue : financements possibles par Contrat de Professionnalisation, Période de Professionnalisation, Compte Personnel de Formation (CPF), Plan de formation de l'entreprise, AIF pour les demandeurs d'emploi.



## Après le CQP

Le spa manager travaille en autonomie sous la direction du chef d'entreprise, il gère le spa et l'équipe

### LE SPA MANAGER SAIT NOTAMMENT

- > -Recruter du personnel travaillant dans le spa.
- > Manager une équipe : gérer des plannings, réaliser des entretiens d'évaluation, identifier des formations, conduire des réunions...
- > Gérer le social : collecter les informations utiles à l'entreprise (éléments du salaire et du contrat de travail), informer les salariés du spa (affichage réglementaire).
- > Veiller à l'entretien et à la mise aux normes des locaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- > Gérer la relation avec les fournisseurs de matériels.
- > Gérer la trésorerie du spa par la mise en place de tableaux de bord.
- > Définir des objectifs commerciaux et une stratégie opérationnelle correspondante.
- > Créer des protocoles d'accueil et des protocoles de soins.

*La formation peut être accessible à des personnes porteuses de handicap. Un entretien (en relation avec le référent Handicap) permettra de valider l'accès à la formation et de définir toutes les mesures d'accompagnement nécessaires avec leur financement éventuel.*

## INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

### CAMPUS DE LYON

21 Quai Tilsitt - 69002 LYON  
04 78 37 35 95  
info@peyrefitte.com

### CAMPUS D'AIX-EN-PROVENCE

384 Avenue du Club Hippique - 13090 Aix-en-Provence  
04 42 20 42 20  
infos@peyrefitte.com



**CAROLE PEYREFITTE**  
DIRECTRICE DES ÉCOLES PEYREFITTE  
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

